



**COUPLEUR INVERSEUR AVEC LIMITEUR INCORPORÉ
POUR PROPANE COMMERCIAL
TYPE 924 et 924 P
CONFORME A LA NORME EN 16129
Type 924P avec "vistomatique" incorporé
Type 924 sans vistomatique**

34-1-110-0026 rev.9

Ce produit est régi par les conditions générales de garantie du fabricant que l'on peut consulter dans la section Conditions Générales de Garantie sur le site Internet www.cavagnagroup.com

FR



DANGERS

- Les fuites de gaz peuvent provoquer des incendies fatals ou des explosions.
 - Les travaux sur des circuits gazeux ne peuvent être effectués que par du personnel qualifié
 - Inspectez le circuit gazeux régulièrement
 - Remplacez les adaptateurs, les valves et les dispositifs régulateurs conformément aux réglementations techniques en vigueur
 - Le non-respect de ces instructions peut entraîner de graves dangers pour la santé
- Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications à ces instructions à tout moment et sans préavis.

LE FABRICANT GARANTIT QUE CE DISPOSITIF RÉGULATEUR EST CONFORME AUX RÉGLEMENTATIONS ET NORMES SOUSMENTIONNÉES. PAR CONSÉQUENT, IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'INSTALLATEUR DE RESPECTER LES RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'UTILISATION DU DISPOSITIF RÉGULATEUR ET DE VÉRIFIER TOUTE DIRECTIVE SPÉCIFIQUE RELATIVE À SON UTILISATION.

LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS PRÉSENTÉES ICI ENTRAÎNE LE RETRAIT AUTOMATIQUE DE LA GARANTIE DU FABRICANT ET LA RESPONSABILITÉ DU FABRICANT N'EST EN AUCUN CAS ENGAGÉE POUR TOUS DOMMAGES POUVANT EN DÉCOULER.

Manuel d'utilisation à conserver par l'utilisateur À lire attentivement avant toute utilisation

- Pression d'alimentation: 2 - 16 bar
- Débit garanti: 8 kg/h
- Raccord de sortie: H.1 selon EN16129
- Température de fonctionnement: -20°C / +50°C
- Pression nominale de détente: 1.5 bar
- Raccord d'entrée: G.13 selon EN16129
- Type de gaz: Propane

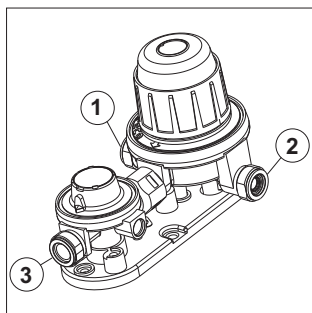
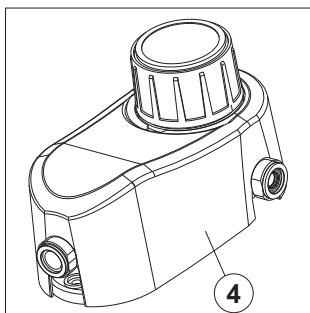
1 UTILISATION

Le coupleur inverseur à deux fonctions :

- Il assure la première détente d'une installation propane. Un détendeur de deuxième détente doit obligatoirement être installé en aval du coupleur inverseur pour alimenter les appareils d'utilisation.

- Soutire automatiquement le gaz de la bouteille en réserve lorsque la bouteille en service est vide. Le fonctionnement de l'installation sur la bouteille en réserve est signalée par le changement de couleur d'un indicateur dénommé «vistomatique». Le vistomatique peut être incorporé pour le type 924P ou monté séparément pour le type 924, généralement à l'intérieur de l'habitation et en amont du détendeur deuxième détente.

Les coupleurs inverseurs 924 et 924P sont équipés de limiteurs de pression incorporés limitant la pression délivrée à 1,8 bar en cas d'anomalie de fonctionnement de l'installation. La signalisation « LIM » sur l'étiquette indique la présence de ce dispositif sur le produit. Aucun limiteur supplémentaire ne doit être installé en aval.



2 MONTAGE

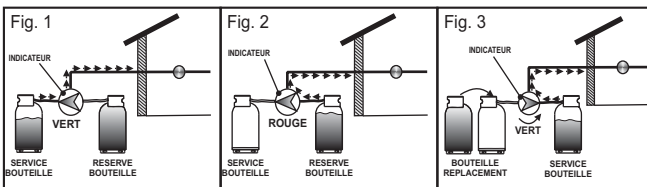
Le coupleur inverseur doit être à l'abri des chocs et des intempéries. Pour éviter l'accumulation des produits gras dans l'inverseur, il doit être monté la sortie dirigée vers le bas et le plus haut possible au dessus du niveau de sortie des robinets de bouteille (15 cm minimum).

Les tubulures et tubes souples utilisés pour le raccordement à l'entrée du dispositif de détente doivent être en pente continue vers le réservoir ou la bouteille.

Enlever le capot (4) avant de procéder au montage et procéder de la manière suivante :

- Vérifiez la présence du joint et son bon état dans l'écrou et vissez le flexible sur l'embout fileté du détendeur.
- Relier les entrées (1) et (2) aux bouteilles à l'aide de flexibles de raccordement conformes à la norme NF M88 768.

- Raccorder la sortie (3) du coupleur inverseur à une canalisation rigide. Démontez l'appareil pour effectuer les soudures. Ne pas utiliser de brasure tendre (Tf<450°C, article 7 de l'arrêté Ministériel du 2 Aout 1977). Prendre toutes les précautions pour éviter que le décapant nécessaire à la réalisation des soudures ne parvienne à pénétrer à l'intérieur du coupleur inverseur, souffler énergiquement les canalisations avant de le raccorder à l'installation.
- Vérifier l'étanchéité des raccordements à l'aide d'un produit moussant
- Fixer le coupleur inverseur sur une paroi. Pour éviter d'éventuels phénomènes de corrosion par électrolyse, nous recommandons d'utiliser la semelle de fixation en plastique déjà montée sur le coupleur inverseur.
- Remettre le capot (4) en position



3 FONCTIONNEMENT DE L'INVERSEUR

Mise en utilisation «service», figure 1

Après avoir vérifié que l'indicateur reste vert dans les deux positions de la poignée, tourner cette dernière de telle sorte que la flèche soit tournée vers la droite ou vers la gauche. La flèche sur la poignée indiquera que la bouteille est en utilisation de «service»

Fonctionnement de la «réserve», figure 2

L'indicateur est rouge, ce qui signifie que la bouteille en «service» a été vidée. L'installation fonctionne désormais sur la bouteille de «réserve».

Remplacement de la bouteille vide, figure 3

Tourner la poignée d'un demi-tour. La bouteille qui était précédemment de «réserve» devient la bouteille en «service», et l'indicateur devient normalement vert. S'il reste rouge, cela veut dire que l'installation a trop fonctionné et que la bouteille de «réserve» est vide elle aussi. Dans ce cas, il faudra remplacer les deux bouteilles.

- Fermer le robinet de la bouteille vide. Débrancher la bouteille.
- Brancher la bouteille pleine. Vérifier que les raccordements sont bien fermés et s'assurer de l'absence de fuites à l'aide d'un produit moussant.
- Quand l'opération de contrôle est terminée, repositionner la flèche sur la bouteille précédemment utilisée afin de la vider. La bouteille neuve devient ainsi la «réserve» de l'installation.

4 FUITES DE GAZ

Toutes les fuites de gaz, même minimes, sont dangereuses et doivent par conséquent être éliminées. Toute fuite de gaz peut normalement être décelée à l'odorat ou à l'ouïe, mais un détergent liquide peut être dispersé sur la surface afin d'établir avec certitude l'emplacement de la fuite. NE JAMAIS essayer de détecter une fuite à l'aide d'une flamme. Si l'on soupçonne une fuite au niveau de la bouteille, veuillez fermer l'alimentation en gaz immédiatement et éteindre toute les veilleuses ou flammes. Bien aérer la pièce, si possible. Si la bouteille se trouve à l'intérieur, déplacez-la à l'extérieur à un endroit sûr et demandez conseil à votre revendeur.

5 ENTRETIEN

Il est recommandé que tous les appareils subissent au moins une inspection annuelle et de faire contrôler également le dispositif régulateur par le fournisseur du gaz à cette occasion. Ne pas tenter de réparer le dispositif régulateur soi-même, car il ne contient aucune pièce pouvant être réparée par l'utilisateur. Les tuyaux doivent être vérifiés tous les ans. Si les tuyaux présentent des signes de fissure ou de détérioration, ils doivent être remplacés. Il est recommandé de remplacer tous les tuyaux 5 ans après l'installation.

Dans des conditions normales d'utilisation et afin de garantir le bon fonctionnement de l'installation l'on recommande le remplacement du dispositif régulateur dans les 10 ans suivant la date de fabrication (4). Ce délai de 10 ans ne constitue qu'une recommandation à laquelle des réglementations nationales ou un code de bonnes pratiques peuvent se substituer.

IMPORTANT: Il ne faut jamais laisser le dispositif régulateur connecté à la valve de la bouteille lorsque le tuyau en caoutchouc n'est pas correctement fixé dans son logement et que le dispositif limiteur de débit n'est pas muni d'une fonction d'arrêt d'alimentation en gaz.

Le produit ne doit jamais être altéré ou démantelé ; ces procédures conduisent au retrait automatique de la garantie sur le produit et le fabricant décline en conséquence toute responsabilité.

6 RECOMMANDATIONS À L'ATTENTION DU CLIENT FINAL

Les fuites de gaz peuvent provoquer des incendies et des explosions.

Si vous détectez une odeur de gaz :

- N'utilisez aucun dispositif électrique ou téléphone cellulaire
- Ne mettez pas en marche des appareils électroménagers
- Appelez immédiatement votre fournisseur depuis l'habitation de vos voisins en utilisant leur appareil téléphonique.
- Si vous ne parvenez pas à joindre votre fournisseur, appelez les pompiers.



102 BIS, AVENUE DU PRÉSIDENT KENNEDY
75016 PARIS - FRANCE
Tél : +33 (0)1 55 74 74 10
Fax : +33 (0)1 45 24 02 50
www.favex.fr - info@favex.fr

CAVAGNA GROUP SPA - LPG & natural gas regulators RECA division
Via Matteotti, 5 - 25012 Viadana di Calvisano - Brescia ITALY
info@cavagna.com - www.cavagnagroup.com
Tel: +39 030 9688611 - Fax: +39 030 9968712

NOTE
N.A.

 RECA	DENOMINATION							MODEL
	INSTRUCTION FOR TYPE 924 & 924P							924
	TOOL NO	SHARED	LOGO NR	INSTRUCTION TYPE	PACKAGING TYPE	LABEL TYPE	SCALE	MATERIAL
	N.A.	1	N.A.	INSTRUCTION SHEET	N.A.	N.A.	1:1	NORMAL PAPER 80g
FORMAT	FOLDING TYPE	LANGUAGE	TREATMENT	CATEGORY	MODIFY FILE	PRODUCT NO		REV
91 x 210	½+½ PARALLEL	FRANCESE	N.A.	STANDARD	DM06254	34-1-110-0026		9
PROD. EVOLUTION	PROJECT NO	RELEASE LEVEL	DRAWN BY	VERIFIED BY	APPROVED BY	DATE		
DEFINITIVE	N.A.	APPROVED+	SCARPELLA A.	TOMASELLI L.	SCHLICK B.	18/10/18		